CANADIAN FOREST OWNERS | PROPRIÉTAIRES FORESTIERS du CANADA

PORTRAIT DES FORÊTS PRIVÉES CANADIENNES ET DE LEUR CONTRIBUTION À L'ÉCONOMIE

2023

forestowners.ca

Rédaction :
Camille Bonhomme, ing.f., Fédération des producteurs forestiers du Québec
Vincent Miville, ing.f., M. Sc., Fédération des producteurs forestiers du Québec

Révision linguistique :
Sabrina Verreault, Fédération des producteurs forestiers du Québec

Citation complète :
Bonhomme, C. et Miville, V. 2023. *Portrait des forêts privées canadiennes et de leur contribution à l'économie*, Propriétaires forestiers du Canada, 12 p.

Sommaire

Les forêts privées canadiennes appartiennent à des petits et grands propriétaires fonciers, dont 450 000 familles. La mise en valeur de ces forêts privées entraîne de nombreux avantages socioéconomiques en soutenant l'industrie de la transformation du bois et en procurant des services environnementaux aux collectivités.

Les Propriétaires forestiers du Canada (PFC) est l'organisme qui représente et vise à défendre les intérêts de l'ensemble de ces propriétaires d'un océan à l'autre. PFC publie le *Portrait des forêts privées canadiennes et de leur contribution à l'économie* afin de démontrer l'apport économique de la filière et ainsi guider les politiques en matière de forêts privées canadiennes.

La présente étude identifie les volumes de bois récoltés, les emplois et les revenus relatifs aux forêts privées canadiennes pour l'année 2020 dans chaque province. Les Territoires du Nord-Ouest, le Nunavut et le Yukon sont exclus de cette étude par manque de données disponibles pour ces régions. Après les données d'inventaire forestier, les résultats pour les emplois et les revenus sont présentés par secteur d'activités du domaine forestier privé, soit le soutien à la foresterie, l'exploitation forestière et la transformation du bois. L'ensemble de ces activités a créé un peu moins de 37 500 emplois au Canada et généré des revenus de 13,9 G$ en 2020.

Les activités de transformation du bois comptent pour une part considérable de ces résultats et, en omettant celles-ci, l'exploitation forestière et le soutien à la foresterie ont créé plus de 10 000 emplois et généré des revenus de 2,3 G$. Il est à noter que les données ne tiennent pas compte des effets économiques indirects liés aux dépenses en investissement, aux revenus gouvernementaux ou aux exportations par exemple.

Près de la moitié de ces emplois dépendent d'activités liées aux forêts privées du Québec, en raison de la vigueur du secteur manufacturier de la province. Au Canada, la plupart des emplois liés à la fabrication de produits du bois, la foresterie et la récolte se trouvent en Colombie-Britannique et au Québec, tandis que les emplois liés à la fabrication du papier sont regroupés au Québec et en Ontario. Il s'ensuit que le Québec est également le chef de file en matière de revenus générés par les forêts privées, avec une contribution de 5,3 G$, suivi par la Colombie-Britannique, qui a généré 3,3 G$ en 2020.

Finalement, ce document met de l'avant l'apport du secteur forestier à la majorité des communautés rurales. L'aménagement durable des forêts, tel que pratiqué par les propriétaires forestiers canadiens, petits et grands, garantit le bien-être économique, social, environnemental et culturel de centaines de communautés rurales à travers le Canada.

Méthodologie

Les données retenues pour cette étude proviennent de plusieurs sources d'information. Les superficies forestières ainsi que le nombre de propriétaires forestiers sont issus d'une étude pancanadienne de 2003 présentant le portrait des propriétaires forestiers canadiens[i] et qui a été mise à jour en 2013[ii]. Les volumes récoltés sont quant à eux tirés de la Base de données nationale sur les forêts pour l'année 2020[iii]. Pour la province du Manitoba, les volumes récoltés en forêts privées ont été estimés à partir du ratio des superficies entre les forêts privées et publiques de cette province.

Il existe peu d'informations disponibles sur les emplois et les revenus provenant des forêts privées de chaque province au niveau national. Le nombre d'emplois est tiré des *Mesures de la productivité du travail* de Statistique Canada[iv]. En ce qui concerne les revenus d'exploitation forestière[v] et ceux générés par le soutien à la foresterie et la fabrication de produits en bois et du papier[vi], ils sont issus de l'*Enquête annuelle sur les industries manufacturières et de l'exploitation forestière* de Statistique Canada. L'année 2020 a été retenue afin de faciliter la collecte de données les plus récentes.

Ces données pancanadiennes englobent aussi bien les forêts publiques que les forêts privées. Afin de déterminer la part des forêts privées dans les emplois et revenus à partir des statistiques officielles canadiennes, un ratio représentant la proportion de bois provenant de la forêt privée dans l'approvisionnement en bois des usines de chaque province a été déterminé pour l'année 2020. Le ratio qui a été appliqué pour les activités d'exploitation forestière et de soutien à la foresterie diffère de celui utilisé pour la fabrication de produits en bois et du papier. En effet, pour l'exploitation forestière et le soutien à la foresterie, les volumes de bois de chauffage ont été considérés dans la détermination du ratio entre le volume des forêts privées et publiques alors qu'ils sont exclus du ratio utilisé pour les activités de fabrication.

Finalement, les informations collectées ont été envoyées aux associations provinciales membres de PFC pour validation. Les retours de certains organismes provinciaux ont donné lieu à des ajustements. Ainsi, les superficies forestières de l'Alberta[vii], du Manitoba[viii] et du Québec[ix] et les volumes récoltés en Ontario[x] ont été corrigés pour tenir compte de statistiques plus récentes.

Les paragraphes traitant des communautés dépendantes des forêts sont basés sur plusieurs sources de Ressources naturelles Canada, à savoir le rapport annuel *L'état des forêts au Canada*[xi] et l'*Atlas du Canada*[xii]. De plus, l'article *Communautés forestières et gouvernance : quelles articulations?*[xiii] a été consulté afin de comprendre les interactions entre le secteur forestier et les communautés.

Résultats

Superficie forestière et nombre de propriétaires

Les forêts privées couvrent 27,3 millions d'hectares au Canada, soit 13 % de la superficie forestière nationale. Il existe toutefois une grande disparité d'une province à l'autre. Alors qu'avec 238 000 hectares, l'Île-du-Prince-Édouard est la province ayant la plus forte proportion de forêts privées (87 %), à l'opposé, seuls 3 % des superficies forestières de la Saskatchewan appartiennent à des propriétaires forestiers.

C'est en Ontario et au Québec qu'on retrouve le plus grand nombre de propriétaires privés avec respectivement 169 000 et 134 000 personnes. Cela n'a rien d'étonnant puisque ce sont les deux provinces les plus peuplées du Canada. À l'opposé, Terre-Neuve-et-Labrador compte 4 000 propriétaires forestiers.

Tableau 1 – Superficie forestière et nombre de propriétaires

Provinces	Superficie (en milliers d'hectares)					Nombre de propriétaires
	Forêts publiques	Forêts industrielles privées	Boisés privés (non industriels)	Total	Part des forêts privées	
Alberta	21 700	25	3 600	25 325	14%	17 500
Colombie-Britannique	46 700	900	1 200	48 800	4%	22 500
Île-du-Prince-Édouard	35	0	238	273	87%	14 000
Manitoba	24 985	0	1 315	26 300	5%	12 500
Nouveau-Brunswick	2 960	1 210	1 740	5 910	50%	42 000
Nouvelle-Écosse	1 030	850	1 780	3 660	72%	31 000
Ontario	36 350	744	4 795	41 889	13%	169 000
Québec	33 399	1 066	5 690	40 156	17%	134 000
Saskatchewan	11 500	0	400	11 900	3%	15 000
Terre-Neuve-et-Labrador	1 100	1 668	37	2 805	61%	4 000
Total	**179 759**	**6 463**	**20 795**	**207 018**	**13%**	**461 500**

Volumes de bois récolté

Toutes tenures confondues, il s'est récolté 147 Mm^3 de bois au Canada en 2020. Parmi ces volumes, 28,8 Mm^3, soit 20 %, proviennent des forêts privées si on inclut le bois de chauffage et 26,5 Mm^3 (ou 18 %) sans considérer le bois de chauffage.

La Colombie-Britannique est la province où la récolte a été la plus importante avec 8,6 Mm^3 de bois récolté en terres privées, bien que la superficie de forêts privées soit moindre que dans d'autres provinces. Le volume élevé récolté à l'hectare en Colombie-Britannique est à corréler avec le rythme de croissance plus rapide dans cette région. En effet, l'écozone maritime du Pacifique affiche le volume de bois par unité de surface le plus élevé au monde, avec une moyenne de 475 m^3/ha[xi], soit près de 3 fois la moyenne nationale.

Tableau 2 – Volumes récoltés en forêt privée

Provinces	Volume récolté (m^3)				
	Billes et billots	Bois à pâte	Autres bois ronds industriels	Bois de chauffage	Total
Alberta	2 236 700	1 148 400	nd	nd	3 385 100
Colombie-Britannique	8 574 300	nd	nd	nd	8 574 300
Île-du-Prince-Édouard	62 000	33 100	700	301 000	396 800
Manitoba	nd	nd	nd	nd	65 900 E
Nouveau-Brunswick	2 130 100	1 594 400	nd	6 100	3 730 600
Nouvelle-Écosse	1 386 100	264 800	14 100	223 100	1 888 100
Ontario	nd	nd	nd	nd	1 850 900 E
Québec	6 159 200	nd	nd	1 756 000	7 915 200
Saskatchewan	419 400	74 500	1 700	nd	495 600
Terre-Neuve-et-Labrador	136 600	353 900	nd	15 700	506 200
Total	**21 104 400 P**	**3 469 100 P**	**16 500 P**	**2 301 900 P**	**28 808 700 P**

Note 1 : La lettre E signifie que l'information a été estimée. La lettre P représente une sommation partielle selon les informations disponibles.

Note 2 : Les données fournies par le ministère des Richesses naturelles et des Forêts de l'Ontario (MRNF) ont été majorées de 33 % afin de tenir compte de la sous-estimation des volumes. Ces données correspondent à une moyenne sur cinq ans. Le MRNF ne suit pas les volumes récoltés sur les terres privées. Les volumes provenant de terres privées déclarés par le biais de l'eFAR ne concernent que les installations titulaires d'une licence. Aucune donnée n'est disponible pour les volumes provenant de terres privées qui sont exportés hors de la province, envoyés à des installations non agréées ou achetés par des particuliers à diverses fins.

Emplois

La récolte de bois de la forêt privée a généré un peu moins de 37 500 emplois en 2020 au Canada. Près de la moitié de ces emplois sont attribuables aux activités découlant des forêts privées québécoises. Cela s'explique par une forte capacité de transformation au sein de cette province. Au Canada, les emplois dans la fabrication des produits du bois, de la foresterie et de l'exploitation forestière sont concentrés en Colombie-Britannique et au Québec, alors que les emplois dans la fabrication des produits de pâtes et papiers sont plus nombreux au Québec et en Ontario.

Tableau 3 – Emplois en forêt privée

Provinces	Travail en forêt privée (Emplois)				
	Exploitation forestière (SCIAN 113)	Soutien à la foresterie (SCIAN 1153)	Fabrication de produits en bois (SCIAN 321)	Fabrication du papier (SCIAN 322)	Total
Alberta	340	206	876	226	1 649
Colombie-Britannique	1 625	1 166	3 687	1 075	7 554
Île-du-Prince-Édouard	68	39	127	320	554
Manitoba	10	21	118	69	219
Nouveau-Brunswick	917	272	2 242	1 181	4 610
Nouvelle-Écosse	490	309	1 039	790	2 629
Ontario	395	297	1 837	2 272	4 800
Québec	1 972	1 657	6 621	4 310	14 559
Saskatchewan	40	129	198	39	406
Terre-Neuve-et-Labrador	88	45	222	157	511
Total	**5 944**	**4 141**	**16 966**	**10 439**	**37 491**

Graphique 1 - Proportion des emplois en forêt privée au Canada

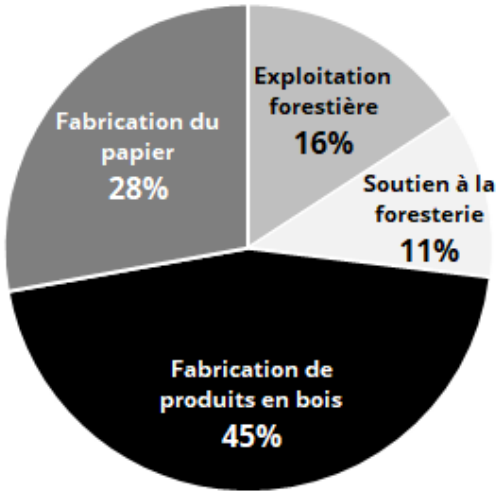

Revenus

En considérant les activités d'exploitation forestière, de soutien à la foresterie et de transformation primaire et secondaire du bois, les revenus découlant des activités forestières en forêt privée se sont élevés à 13,9 G$ en 2020. Aux fins de la présente étude, les activités d'impression (code SCIAN 323) et de fabrication de meubles (code SCIAN 337) n'ont pas été considérées, bien qu'une portion non négligeable de ces activités soit attribuable au bois produit en forêt privée.

Tableau 4 – Revenus en provenance de la forêt privée

Provinces	Revenus en forêt privée (M$)				
	Exploitation forestière (SCIAN 11331)	Soutien à la foresterie (SCIAN 1153)	Fabrication de produits en bois (SCIAN 321)	Fabrication du papier (SCIAN 322)	Total
Alberta	142	18	611	260	1 031
Colombie-Britannique	699	58	1 860	668	3 285
Île-du-Prince-Édouard	11	0	nd	nd	11
Manitoba	2	1	29	nd	32
Nouveau-Brunswick	353	34	743	838	1 969
Nouvelle-Écosse	75	1	nd	nd	77
Ontario	128	35	724	1 121	2 009
Québec	636	110	2 437	2 139	5 322
Saskatchewan	18	2	112	nd	132
Terre-Neuve-et-Labrador	11	0	nd	nd	11
Total	**2 076**	**259**	**6 517**	**5 027**	**13 879**

Les mêmes constats que pour les emplois peuvent être appliqués aux revenus en forêt privée. Ainsi, c'est au Québec que les forêts privées génèrent le plus de revenus, exception faite des activités d'exploitation forestière pour lesquelles les revenus les plus importants se trouvent en Colombie-Britannique, en lien avec les volumes récoltés.

Graphique 2 - Proportion des revenus en forêt privée au Canada

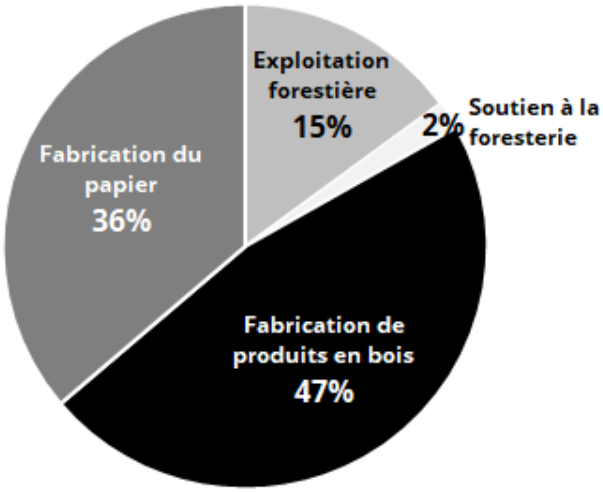

Communautés forestières

Le secteur forestier représente une part importante de l'activité économique dans 300 communautés canadiennes[xi], c'est-à-dire que ces communautés présentent un degré de dépendance à la foresterie supérieur à 50 %[xii]. D'après le dernier recensement de la population en 2016, près de 2 % de la population canadienne, soit 700 000 personnes, habite dans ces collectivités qui dépendent des forêts. Elles sont réparties sur l'ensemble du Canada et correspondent étroitement à la distribution des forêts exploitées pour le commerce. Par province, le plus grand nombre de communautés se situe au Québec, suivi de la Colombie-Britannique[xii].

Ces chiffres sont à prendre avec réserve puisque la fermeture d'une usine dans une communauté dépendante peut faire en sorte que, d'un recensement à un autre, cette communauté ne soit plus considérée comme dépendante en raison des emplois forestiers perdus[xiii].

Définitions des codes SCIAN

Statistique Canada utilise le système de classification des industries de l'Amérique du Nord (SCIAN). Les codes SCIAN utilisés dans cette étude sont les suivants.

Code	Définition
113 - Foresterie et exploitation forestière	Ce sous-secteur comprend les établissements dont l'activité principale est la production et la récolte du bois caractérisé par un long cycle de croissance (10 ans ou plus). La culture à long cycle de croissance se distingue, sur le plan des procédés de production, des cultures à court cycle de croissance. Ces dernières nécessitent une intervention horticole plus importante avant la récolte et s'appuient sur des procédés qui s'apparentent davantage à ceux que l'on retrouve dans le sous-secteur Cultures agricoles. Par conséquent, la culture d'arbres de Noël et d'autres espèces caractérisées par un cycle de production d'une durée inférieure à 10 ans est rangée dans le sous-secteur Cultures agricoles. Les établissements des diverses classes de ce sous-secteur se spécialisent dans différentes étapes du cycle de production. La reforestation nécessite la production de semis dans des pépinières spécialisées. La production du bois nécessite des forêts naturelles ou des terres convenables disponibles pendant une longue période. La durée de la maturation du bois dépend des essences forestières, des conditions climatiques régionales et de l'utilisation à laquelle est destiné le bois. La récolte du bois, sauf lorsqu'elle est effectuée à très petite échelle, nécessite un matériel spécialisé propre à cette branche d'activité. La récolte de produits forestiers, comme la gomme, l'écorce, les aiguilles de sapin et la mousse espagnole, est également comprise dans ce sous-secteur.
11331 - Exploitation forestière	Cette classe comprend les établissements dont l'activité principale est la coupe du bois, la production de bois brut, de bois rond d'œuvre, de bois équarri ou de bois fendu de première transformation, de même que la production de copeaux de bois en forêt. Sont également compris dans cette classe les établissements dont l'activité principale est la coupe et le transport du bois.
1153 - Activités de soutien à la foresterie	Ce groupe comprend les établissements dont l'activité principale consiste à offrir des services de soutien particuliers relatifs à la récolte du bois.
321 - Fabrication de produits en bois	Ce sous-secteur comprend les établissements dont l'activité principale consiste à fabriquer des produits à partir du bois. Il comprend trois groupes : les établissements qui scient des billes pour en faire du bois de charpente et des produits semblables, ou qui assurent la préservation de ces produits; ceux qui produisent des articles qui améliorent les caractéristiques naturelles du bois, en fabriquant plaquages, contreplaqués, panneaux en bois reconstitué ou ensembles en bois transformé; et ceux qui fabriquent divers produits en bois, comme la menuiserie préfabriquée.
322 - Fabrication du papier	Ce sous-secteur comprend les établissements dont l'activité principale est la fabrication de pâte à papier, de papier et de produits du papier. La fabrication de pâte consiste à séparer les fibres cellulosiques des impuretés contenues dans le bois, le papier usagé ou d'autres sources de fibres. La fabrication de papier consiste à assembler ces fibres en une feuille. Les produits en papier transformé résultent de diverses opérations de coupe et de façonnage effectuées sur du papier et d'autres matériaux.

Références

[i] Dansereau, J-P. and P. deMarsh. 2003. *A portrait of Canadian Woodlot Owners in 2003*. The Forestry Chronicle. 79(4).
[ii] Diverses communications personnelles et divers rapports inédits : Hardie, K. 2013 et Côté, M.-A. 2013.
[iii] Base de données nationale sur les forêts. Récolte, Tableau 5.1 Volume marchand net de bois rond récolté par appartenance, catégorie et groupe d'espèces pour l'année 2020.
[iv] Statistique Canada. Tableau 36-10-0489-01 : Statistiques du travail conformes au Système de comptabilité nationale (SCN), selon la catégorie d'emploi et l'industrie.
[v] Statistique Canada. Tableau 16-10-0114-01 : Exploitation forestière, statistiques principales selon le Système de classification des industries de l'Amérique du Nord (SCIAN).
[vi] Statistique Canada. Tableau 16-10-0117-01 : Statistiques principales pour les industries manufacturières, selon le Système de classification des industries de l'Amérique du Nord (SCIAN).
[vii] Alberta Woodlot Extension Society. 2012. *Profile of the Private Forestland Sector in Alberta*.
[viii] Province of Manitoba. *Forestry Branch annual report.*
[ix] Fédération des producteurs forestiers du Québec. *La forêt privée chiffrée*, 2022, révisée juin 2022, 36 p.
[x] Ministère des Richesses naturelles et des Forêts de l'Ontario. Système électronique de déclaration annuelle des propriétaires d'installations *(eFAR)*, données extraites le 27 avril 2023.
[xi] Ressources naturelles Canada. 2021. *L'état des forêts au Canada : Rapport annuel 2021*.
[xii] Ressources naturelles Canada. 2001. *Atlas du Canada : Communautés dépendantes de la foresterie*, 2001.
[xiii] Chiasson, G. et Montpetit, A. 2020. *Communautés forestières et gouvernance : quelles articulations?* Revue gouvernance. 17(2).

CANADIAN FOREST OWNERS | PROPRIÉTAIRES FORESTIERS du CANADA

1, Rideau Street, suite 700
Ottawa (Ontario) K1N 8S7

info@forestowners.ca

forestowners.ca